

aussi l'emplacement des tombeaux de St. Joachim et de Ste. Anne, où leurs corps reposèrent avant d'être transférés dans le sépulcre de Gethsémani.

On peut imaginer la désolation qui règne dans cet antique établissement, qui restera toujours aux yeux de la foi d'un prix inestimable. Le'sultan lui-même a compris ce qu'il y avait de grand pour les chrétiens dans ce monument de la foi de nos pères. Aussi a-t-il voulu en faire un don à l'empereur Napoléon III. Le 1er novembre 1856, Kiamil-Pacha, gouverneur de Jérusalem, en a fait la remise solennelle à M. de Barrère, consul de France. Le monde catholique a béni Dieu de voir revenir entre les mains d'une nation chrétienne ce temple élevé à la bonne Ste. Anne par la piété des fidèles. La France a éprouvé un légitime sentiment d'orgueil, à la pensée que ces lieux consacrés par de si augustes souvenirs seraient désormais placés sous son drapeau. Le patriarche de Jérusalem, en apprenant la bonne nouvelle, a conçu des espérances qui, avec la grâce de Dieu, se réaliseront un jour. Puisse-t-il voir les fidèles prier à la maison Probatique de St. Joachim sans craindre les effets de l'intolérance musulmane ! Puisse la basilique reprendre son antique splendeur !

Ste. Anne, dont la protection semble régner sur l'univers entier, verra avec bonheur les chrétiens prier au premier sanctuaire qui leur fut dédié. Aujourd'hui, comme autrefois, les pieux fidèles n'y trouveront-ils pas le soulagement de leurs maux corporels et spirituels ? Sur